

2000



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

AP/CAT (2000) 17

**Accord Partiel Ouvert en matière de prévention, de protection
et d'organisation des secours contre les risques naturels et
technologiques majeurs**

RESOLUTIONS

**adoptées lors de la 8ème réunion des Ministres de l'Accord
EUR-OPA Risques Majeurs**

**Athènes-Vougliameni, Grèce
21-22 février 2000**

Strasbourg, le 10 mars 2000

Strasbourg, le 10 mars 2000

AP/CAT (2000) 17

Accord Partiel Ouvert en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs

RESOLUTION
adoptée¹ lors de la 8ème réunion des Ministres de l'Accord
EUR-OPA Risques Majeurs

Athènes-Vougliameni, Grèce
21-22 février 2000

- Résolution sur la création en Grèce d'un centre européen de coordination sur les feux de forêts

¹ Abstention de l'Italie

CREATION D'UN CENTRE EUROPEEN DE COORDINATION EN GRECE SUR LES FEUX DE FORETS EN GRECE

RESOLUTION

Les Ministres,

Convaincus des effets destructeurs des feux de forêts dans la majorité des Etats membres de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs et en particulier dans l'ensemble du bassin Méditerranéen ;

Tenant compte des initiatives déjà engagées dans la Région Euro-Méditerranéenne pour renforcer la coopération entre les pays et les professionnels dans leur prévention et leur lutte ;

APPUIENT la proposition de la Grèce d'établir un centre européen de coordination au Secrétariat Général de la Protection Civile à Athènes sur les feux de forêts, point focal d'un réseau regroupant les principaux acteurs dans ce domaine, tant sur les plans nationaux qu'euro-péens

Ce point focal, en utilisant les nouvelles technologies de la communication et de l'information, rassemblera les données utiles pour favoriser la coopération en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Dans un premier temps, ce nouveau centre est chargé d'organiser :

- à Athènes, en juin 2000, un séminaire sur le thème feux de forêts et utilisation du réseau de télécommunication EDRIM,
- d'en présenter les résultats :
 - . au cours de la conférence qui se tiendra à Toulouse en septembre 2000 sur le thème : moyens spatiaux et gestion des risques
 - . lors du Forum Euro-Méditerranéen de Hyères en octobre 2000.

CHARGENT le Comité des Correspondants Permanents de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs, d'évaluer les résultats obtenus lors de leur réunion d'automne 2000.